

L'ECHO DE CORNILLON

EDITO DU MAIRE

En cette fin d'année 2021 notre motivation reste intacte : faire vivre notre commune, répondre à vos questions et à vos attentes, travailler ensemble pour rendre notre commune toujours plus agréable et plus vivante.

Cette année 2021 marquera la renaissance tant souhaitée du comité des fêtes. Le village a repris vie, pour le plus grand plaisir de tous, à travers divers événements qui ont jalonné cette période. Brocante, ramassage du tilleul, marche des conteurs, jeux et goûter du jeudi, pizza party, décoration du village...etc.

Les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent à grands pas, elles sont synonyme de joies et de bonheur partagé en famille et entre amis.

Je vous souhaite une très bonne fin d'année 2021 et une excellente année 2022.

Cordialement vôtre,

Denis CONIL



CE QU'IL NE FALLAIT PAS MANQUER

Le nettoyage d'automne du village a eu lieu le samedi 27 novembre.
Merci à tous de votre participation et rendez-vous au printemps prochain.

Une journée de décoration du village a eu lieu le samedi 04 décembre pour les fêtes de fin d'année. Merci aux courageux Cornillonnais qui ont bravé le froid et la pluie pour apporter leur aide.

La fête des Corneilles s'est déroulée le samedi 9 octobre. Un grand bravo au comité des fêtes pour cette manifestation très réussie et appréciée de tous.

Cette année aura malheureusement vu le départ de trois Cornillonnais.
Odette LAGET, Alexis GARAIX et Bruno POUSSIN.
Ils vont nous manquer mais resteront présents dans notre mémoire.

ON EN PARLE A CORNILLON

Un projet d'achat d'une maison dans le village est à l'étude afin de créer un habitat partagé intergénérationnel. Cette petite structure sera destinée à l'accueil de personnes âgées. A suivre...



A Cornillon les
bébés naissent dans le
tilleul !!!

Dans le cadre de la lutte contre les incendies, le village de Cornillon sera mieux sécurisé grâce à la mise en place de quatre actions.

- 1- Installation d'une réserve d'eau de 60 mètres cubes sur le terrain communal qui jouxte le parking de l'auberge de l'Oule. Quelques places de stationnement dont une pour personne à mobilité réduite seront créées sur le dessus du réservoir.
- 2- Réparation de la borne d'incendie située dans la montée de Mélanie.
- 3- Pose d'une vanne d'aspiration sur le réservoir de la place des Corneilles.
- 4- Pose d'une nouvelle borne d'incendie rue du Terron.

Le conseil précise qu'aucune nouvelle concession ne sera donnée dans l'ancien cimetière. Seules les concessions disposant encore de places libres pourront être utilisées par leur propriétaire.

Dans le nouveau cimetière les concessions seront attribuées obligatoirement à la suite les unes des autres.

Le conseil rappelle également que tous les travaux dans le cimetière doivent faire l'objet d'une demande préalable en mairie.

Les cartons dit « propres » (cartons blancs ou beiges type cartons de déménagement) ne doivent pas être jetés aux poubelles mais à la déchetterie. Merci de respecter cette consigne afin d'éviter aux membres du conseil de nombreux allers retours à la déchetterie de La Motte.

Un effort a été fait au niveau de la propreté des espaces poubelles. Les déchets qui s'accumulaient suite au marché de La Motte ont disparu.

A compter du 1^{er} janvier 2022, vous aurez la possibilité de déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. Une téléprocédure dédiée sera accessible via le site internet de la commune et /ou le site internet de la CCBDP. Les Conditions Générales d'Utilisation de cette téléprocédure ainsi que l'adresse de connexion vous seront communiquées prochainement ».



LE COMITE DES FETES DU PAS DES ONDES

Merci et bravo à Virginie pour la création de ce magnifique nouveau logo.

2021 s'achève en douceur, et quelle année pour le comité des fêtes !



Le 6 mars dernier, l'assemblée générale s'est tenue avec l'accord de la préfecture en petit comité, à cause de la pandémie. Ensuite tout s'est enchaîné très vite. Nous avons planifié nos événements en tenant compte des contraintes sanitaires.

Mais le bilan de cette année écoulée est plutôt positif :

- 20 juin : Vide grenier
- 23 juin : Cueillette du tilleul (sur plusieurs jours)
- 7 juillet : Accueil de la Marche des Conteurs
- 9 octobre : Fête des Corneilles avec les pizzas de Polo dans le four du village
- Depuis le 20 octobre ouverture de la salle de la mairie afin de partager un moment convivial : jeux, échange, goûter et ce jusqu'en mars



- 4 décembre : Décoration de Noël du village, vente de châtaignes et vin chaud.



(poêle prêté par Robert Baup)

Malgré un bureau restreint, composé de 3 membres les idées ne manquent pas et les habitants de Cornillon répondent présents pour aider et participer, merci à tous !

Avec une pensée pour Alexis, toujours présent lors des manifestations du village, et à Bruno tous deux partis trop tôt.

Et pour 2022, on en parle ? Fête du pain, vide grenier, tilleul, et d'autres surprises....

Petits jeux et goûter du jeudi

comitedesfetes@cornillonsurloule

L'équipe du Comité des fêtes



Cornillon-sur-l'Oule



RENDEZ-VOUS

Le dimanche 9 janvier 2022 la mairie et le comité des fêtes vous donnent rendez-vous dans la salle du Conseil.

Au menu de cette après-midi : 15h vœux du maire, galette des rois offerte par Nicolas, jus de fruits, vin chaud et projection des photos des événements de l'année passée.

Le père Noël à Cornillon.



INFOS PRATIQUE

Mairie de Cornillon-sur-l'Oule

234 A rue la provençale

26510 Cornillon sur l'Oule

Mail : mairie.cornillon@orange.fr

Téléphone : 04.75.27.24.19

Permanence Mairie : lundi de 14h à 18h.

Site internet : cornillonsurloule.fr

Page facebook : [@cornillonsurloule](https://www.facebook.com/@cornillonsurloule)

Numéros d'urgence :

Téléphone Pompier : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Médecins :

Dr Michèle Martin

Rue du Bourg 04.75.27.21.45

Dr Agnès Drieux

6 bis Place Léon et Georges Rolland

04.75.28.23.22

Dentiste :

Dr Pavat Eléna

38 cours Taulignan

84110 Vaison la Romaine

04.90.28.82.81

Pharmacie :

Pharmacie Vignes

Place Léon et Georges Rolland

04.75.27.86.82

Infirmier(e)s :

Maryline Combel 04.75.27.97.93

Corinne Milliere 06.45.20.61.83

Audrey Robert 04.75.27.33.58

Marie Noëlle Bouvier

04.75.27.81.84

Julia Memmi 06.83.10.87.87

Cécile Quilici 06.89.20.61.40

Kévin Voltucci 06.44.02.04.06

Masseur-Kinésithérapeute :

Christophe Gonzalez

04.75.26.31.64

Agence postale :

La Motte Chalancon 3631

Rémuzat 08 90 00 02 12

Déchetterie de La Motte-Chalancon :

Mardi 9h-12h.



Samedi 9h-12

COMPTE RENDU réunion du 5 juillet 2021 à 18H30

Etaient présents : Mmes Paulette BERTRAND, MM Denis CONIL, Jean-Louis FORSANS, Yannis ROCHAS

Jacqueline LEJEUNE excusée avait donné pouvoir à Paulette BERTRAND, Joséphine MORIN excusée avait donné pouvoir à Yannis ROCHAS, Sandrine RIDEL excusée avait donné pouvoir à Jean-Louis FORSANS

Date de convocation : 28/06/2021 secrétaire de séance : Jean-Louis FORSANS

Le compte rendu de la séance du 12/04/2021 est approuvé

1) modification communes adhérentes au SDTV

Lors de la séance du 18 mars 2021, le Syndicat Départemental de Télévision de la Drôme a pris acte de modifications intervenues sur la liste des collectivités adhérentes.

Le conseil municipal est invité à délibérer et à prendre également acte de ses changements.

2) Loyer ancien gîte communal

Le Service de gestion Comptable de Nyons qui remplace la trésorerie de Rémuzat, a adressé un mail le 30 mars 2021, concernant le loyer de M Jouve, locataire de l'ancien gîte communal depuis 15 janvier 1998.

L'indice de révision dans le bail du 15 janvier 1998 est l'ICC (Indice du coût de la construction) devenu pour les loyers des particuliers l'indice IRL (indice de référence des loyers) en 2008. Certaines révisions ont été arrondies.

Le SGC nous demande de signer un nouveau bail avec M Jouve, en revoyant le loyer à la baisse et révisé selon l'ICC.

Le conseil municipal a décidé de fixer le loyer, à compter du 1^{er} août 2021 à 250€/mois. Un nouveau bail sera rédigé.

De plus, il a été décidé de délimiter la cour. Une séparation sera mise en place à l'aplomb du mur entre les 2 habitations (gîte où habite M Jouve et le futur studio)

3) plaques patrimoine et table d'orientation

Le conseil municipal approuve la réalisation d'une table d'orientation (environ 5 000€) et demande de subventions au Conseil départemental et d'autres financeurs. A voir

4) arrêté baignade

Les gestionnaires du plan d'eau du pas des Ondes ont communiqué les dates et heures de surveillance de la baignade. Un arrêté « baignade » doit être pris, au préalable une délibération doit autoriser le Maire

5) distributeur de billets

Accord de principe. A voir avec les autres communes.

Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité

La séance est levée à 19H35



COMPTE RENDU réunion du 18 octobre 2021 à 18H30

Etaient présents : Mmes Paulette BERTRAND, Jacqueline LEJEUNE, Joséphine MORIN, Sandrine RIDEL ; MM Denis CONIL, Jean-Louis FORSANS.

Absent : Yannis ROCHAS

Date de convocation : 11/10/2021 secrétaire de séance : Sandrine RIDEL

Le compte rendu de la séance du 05/07/2021 est approuvé

1) ventes parcelles le Château

Accord de principe unanime sur la vente de 2 parcelles communales à M DE RENGERVE

2) Plaques patrimoine et table d'orientation

L'ensemble des devis s'élève à 10 084€HT .Le Conseil municipal approuve ces devis et sollicite une subvention

3) Défense Extérieur Contre l'Incendie DECI

Le Conseil municipal décide d'engager les travaux minimum de mise en sécurité du village.

Coût : 47 000€ HT Subventionné à 80% par l'Etat via la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

Ces travaux comprennent : 1 borne incendie près de la fontaine, lyre au réservoir, poteau place des Corneilles à mettre en aspiration et cuve enterrée dans le terrain communal (terrain Martel)

Accord unanime

4) provisions pour créances

Courrier de la DGFIP : la constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire pour les communes. Cela permet de montrer le risque que certaines créances ne soient jamais réglées.

Accord unanime

5) loi NOTRE – création d'une association SAUV EAU

Selon la loi NOTRE (nouvelle organisation territoriale de la République), la commune perdra la compétence eau et assainissement au profit de la communauté de communes. Beaucoup de communes de la CC BDP ont déjà adhéré à l'association SAUV EAU groupe de pression pour tenter de faire modifier les textes.

Tous les conseillers sont pour adhérer. Cotisation 10€

6) débroussaillage

Prévoir avant l'hiver le passage d'une épareuse au chemin des Treilles et autour du cimetière.

7) demande de jumelage

Saint-Bernard dans l'Ain, en lien avec l'artiste Paul URTIN .Projet proposé au comité des Fêtes.

8) Fresque sur le mur en béton

Joséphine MORIN expose un projet de fresque (mosaïque, peinture) sur le mur en béton qui pourrait être réalisée par 5 ou 6 artistes locaux. Joséphine va préparer un cahier des charges. Plusieurs projets seront proposés.

9) Réflexion et réponse à l'enquête projet de territoire de la CC BDP

La séance est levée à 21H

